

Lieux de mémoire de l'immigration

*Jacques BAROU **

Les lieux de mémoire évoquent les événements fondateurs du présent. L'immigration souffre encore d'un manque de reconnaissance pour que ses lieux acquièrent cette valeur patrimoniale.



Le statut d'immigré est par définition un statut transitoire même si dans les faits il qualifie certaines personnes presque tout au long de leur vie. Dans les représentations dominantes, y compris celles que les immigrés entretiennent d'eux-mêmes, la migration implique que l'on ne fasse que passer. L'immigré est un voyageur destiné à séjourner longtemps dans des lieux qui ne seront jamais perçus autrement que comme des domiciles provisoires même si on y finit souvent sa vie. La perspective potentielle du retour, présente à l'horizon de toute existence d'immigré, confère presque toujours une dimension temporaire au séjour que l'on peut faire dans les lieux où l'on est conduit à résider lors des principales étapes de sa trajectoire migratoire. Les immigrés peuvent-ils avoir leurs «lieux de mémoire», au sens donné à cette expression par Pierre Nora (1), c'est-à-dire des lieux ayant fait l'objet d'une reconnaissance collective comme symboles d'une étape importante dans l'histoire d'un groupe humain, lieux consacrés en quelque sorte pour évoquer les événements fondateurs de la réalité communautaire présente ?

Des lieux sans valeur patrimoniale

Si la France est extrêmement riche de tels lieux-symboles rappelant d'innombrables événements constitutifs de

** Sociologue, CERAT-CNRS, Grenoble*

l'identité nationale, depuis le site archéologique d'Alésia jusqu'au divers mémoriaux de la résistance, l'immigration, phénomène pourtant important dans notre pays, ne dispose que de très rares endroits rappelant son apport à l'histoire commune et permettant à ceux qui l'ont vécue et à leurs descendants de garder une trace matérielle de leur passé. Les signes «officiels» de l'apport de l'immigration à la France sont souvent associés à des événements qui ont marqué le pays tout entier et qui ont souvent une connotation tragique. On peut ainsi considérer le «tata» sénégalais, cimetière d'architecture sahélienne situé à Chasselas dans le Rhône où sont enterrés les membres d'un bataillon de tirailleurs tombés devant les régiments blindés allemands avançant vers Lyon en 1940 ou encore la plaque commémorative tardivement scellée dans le mur d'une grande gare parisienne et rappelant l'arrivée en 1914 des «coolies» chinois venus participer à l'effort de guerre aux côtés de la France.

Mais l'immense majorité des immigrés n'est pas venue pour participer aux guerres. Ils sont venus pour travailler, pour gagner leur vie et répondre en même temps aux besoins en main d'oeuvre de l'économie française. Leurs principaux lieux de mémoire ne sont pas situés près des champs de bataille mais à côté des usines, dans les quartiers populaires des villes et des banlieues. Or, ces lieux n'ont pas de valeur patrimoniale pour la société française. Ils sont fréquemment détruits pour faire place à d'autres édifices, bouleversés par les opérations d'aménagement urbain. Il devient difficile en quelques années de retrouver l'usine où l'on a travaillé, l'immeuble où l'on a vécu, le café que l'on a fréquenté, tant le paysage se transforme vite dans ces périphéries urbaines dévolues naguère aux activités industrielles et à l'habitat ouvrier. Ceci ne touche bien sûr pas spécifiquement les

immigrés. Les milieux populaires français voient eux aussi souvent disparaître le cadre de leurs souvenirs quotidiens. Toutefois, depuis que s'est amorcée la prise de conscience de la fin de l'ère industrielle, les politiques du patrimoine se sont élargies à la préservation d'usines, d'ateliers et même de fragments de l'habitat populaire. Le musée Tony Garnier dans le quartier des Etats-Unis à Lyon apporte un témoignage vivant de la vie ouvrière des années trente autant qu'il rend hommage à l'architecte ayant conçu cet ensemble.

Par contre, les lieux spécifiques aux immigrés ne font jamais l'objet de la moindre conservation. Souvent marqués par la misère et l'insalubrité, ils ne laissent aucune trace dans la mémoire publique des villes et ne survivent que dans le flou des souvenirs de ceux qui y ont vécu. Il en est allé ainsi pour le «village nègre» de Lyon, conglomérat de baraques en bois abritant dans les années de l'entre-deux-guerres une centaine de familles venues d'Italie ou d'Espagne. Ce quartier situé dans le 8ème arrondissement à proximité de la cité Tony Garnier et rasé juste avant la seconde guerre mondiale n'a laissé aucun souvenir dans les mémoires des gens du quartier et des traces infimes dans les archives municipales (2). Pourquoi conserverait-on d'ailleurs le souvenir d'un lieu à l'aspect aussi misérable et aussi dégradé ?

Ayant participé nous-mêmes à la résorption des derniers grands bidonvilles de France abritant au milieu des années 1970 de nombreux ménages portugais et maghrébins, à Nanterre, à Genevilliers ou à Marseille, nous avons pu constater qu'après la démolition des cabanes et le relogement des habitants en HLM ou en cités de transit, plusieurs personnes revenaient encore errer avec nostalgie autour des terrains où ils avaient passé plusieurs années de leur vie (3).

Les entretiens réalisés alors auprès d'eux démontraient que, probablement comme les habitants des «village nègres» des années trente, les habitants des bidonvilles des années soixante-dix, ne cherchaient pas à effacer de leur mémoire cette période de leur vie passée dans les baraques aux toits de tôle et de carton goudronné au milieu des chemins boueux. Plus que l'inconfort et la pauvreté vécus pourtant douloureusement à l'époque, l'évocation du temps des cabanes éveillait surtout chez eux le souvenir d'une solidarité chaleureuse, de moments de forte convivialité et même d'une affirmation de dignité.

Contre l'éclipse de la mémoire

Si les autorités françaises ne trouvent pas de raison de conserver le souvenir de tels lieux qui ne peuvent être pour elles un signe de fierté, les immigrés apparaissent en revanche fortement demandeurs d'une forme de mémorisation d'un cadre de vie qui représente en tout état de cause une phase importante de leur histoire individuelle et collective et qui est largement constitutive de leur identité.

Comme toutes les grandes villes industrielles qui ont drainé vers elles des populations venues du monde entier, Lyon est emplies de ces lieux disparus qui évoquent le vécu de l'immigration dans ce qu'il a de plus spécifique : le déracinement, la pauvreté mais aussi la chaleur de la vie communautaire et l'espoir d'un avenir meilleur. Il fut un temps où l'ancienne caserne de la Part-Dieu hébergeait près de 2000 travailleurs algériens répartis sur des paillasses dans les immenses chambrées, un temps où la Maison du Travailleur Etranger qui ne s'appelait pas encore ARALIS gérait des foyers-dortoirs aménagés sommairement dans des

locaux industriels désaffectés des franges du 3^{ème} arrondissement, rue d'Inkerman, rue Chaponay..., un temps où les ruelles sombres du vieux Saint-Jean abritaient des taudis où s'entassaient des hommes venus du Sahel africain qui s'en allaient le dimanche respirer sur la place Bellecour toute proche, transformant, le temps d'un après-midi ensoleillé, la statue de Louis XIV en un substitut d'arbre à palabres. Aujourd'hui ces lieux évoquent un grand centre commercial, un secteur rénové nanti de belles résidences pour classes moyennes et un quartier ancien devenu, par la grâce de l'UNESCO, patrimoine de l'humanité.

Il serait absurde et passéiste de regretter une telle évolution, mais il serait aussi dommageable d'éclipser à tout jamais les traces du passé qui survivent derrière les réalités du présent, ce serait dépouiller une partie de la population des souvenirs attachés à de tels lieux, souvenirs qui constituent une partie essentielle de sa mémoire. Peut-être faut-il songer à faire une histoire locale de l'immigration, une histoire vivante fondée sur les témoignages de ceux qui l'ont vécue, illustrée des images de lieux aujourd'hui disparus sur lesquels s'accrochent les souvenirs de vies encore susceptibles de se raconter... Susceptibles de se raconter pour combien de temps encore ?



(1) Sous la direction de Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, 1997, Gallimard, Paris, 3 vol.

(2) Voir au sujet de cette amnésie générale, l'interview d'Olivier Chavanon, *Les Cahiers du Millénaire 3*, Grand Lyon Prospective, n°20, 1999, p.3-5.

(3) J. Barou, *Vagues migratoires et territorialité, Le logement des immigrés*, Presses Universitaires de Lille, 1982.